

Le désherbage préoccupe



Les représentants des vingt-deux communes du Grand Dijon. Photo René Gauthey

Accueilli dans la commune de Fénavy par Marie-Françoise Petel, maire, Jean-Patrick Masson, vice-président du Grand Dijon, a rappelé les grandes lignes de la Charte de désherbage aux représentants des vingt-deux communes de la communauté d'agglomération dijonnaise.

Soucieuse de son environnement, la communauté d'agglomération dijonnaise mène une politique ambitieuse en terme de développement durable : la réalisation d'une Charte environnement sur une période allant de 2005 à 2009 ; la réalisation d'une cartographie du bruit ou la mise en place d'un plan de désherbage...

Depuis 2006, le plan de désherbage mis en place par le Grand Dijon et en concertation avec ses vingt-deux communes membres, s'est déroulé en plusieurs phases : faire un état des lieux des pratiques dans toutes les communes de l'agglomération ; mobiliser les acteurs et les gestionnaires d'espaces publics concernés par l'utilisation de produits phytosanitaires (personnels communaux, maires et élus, partenaires comme la SNCF ou APRR...) ; élaborer un plan de désherbage communautaire, selon une méthodologie type, pour chaque commune ; mettre en place des pratiques de désherbage plus respectueuses de l'environnement, d'après des préconisations issues de l'état des lieux ; former les agents communaux à de meilleures pratiques de désherbage (quatre-vingt-une personnes ont été concernées).

Des communes engagées

Dans ce plan, les communes, avec l'aide du Grand Dijon, se sont investies pour de meilleures pratiques et de meilleures techniques de traitement de leurs espaces verts communaux. C'est l'occasion aujourd'hui de remettre à chaque commune un diplôme attestant de son engagement dans cette démarche environnementale.

Les communes vont s'engager dans l'action menée par le Grand Dijon via une Charte de désherbage. Leur implication est aussi prise en compte par la délibération des conseils municipaux pour accepter et respecter cette charte. Jean-Patrick Masson invitait les représentants de chaque commune à signer la Charte de désherbage et à recevoir leur diplôme.

Participaient à cette manifestation : les représentants du conseil régional, de l'Agence de l'eau, de l'Affredon Bourgogne, la SNCF, le Syndicat mixte du Dijonnais.